

# Maupassant : sujet de rédaction et texte à l'étude

## SUJET DE RÉDACTION

La vie est cruelle : tel est le message que Maupassant livre au lecteur dans le conte « Aux champs ». Discutez.

Vous soutiendrez votre point de vue à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves relatives au contenu et à la forme du texte proposé, preuves puisées dans ces textes et dans vos connaissances littéraires\* qui conviennent au sujet de rédaction.

Texte : Le conte « Aux champs » de Guy de Maupassant.

---

\* On entend par connaissances littéraires les procédés langagiers (figures de style, versification, types de phrases, etc.) et les notions littéraires (point de vue narratif, genres, etc.) utilisés à l'appui de votre argumentation. On entend également par « puiser dans vos connaissances littéraires » le fait de vous référer à d'autres œuvres que les textes proposés, de relier ces derniers à des courants ou tendances littéraires, ou le fait d'avoir recours à des connaissances culturelles et sociohistoriques qui conviennent au sujet de rédaction.

## TEXTE À L'ÉTUDE

Auteur : Guy de Maupassant, écrivain français, né en 1850 et mort en 1893.

### Aux champs<sup>1</sup>

Les deux chaumières étaient côte à côte, au pied d'une colline, proches d'une petite ville de bains. Les deux paysans besognaient dur sur la terre inféconde pour élever tous leurs petits. Chaque ménage en avait quatre. Devant les deux portes voisines, toute la marmaille grouillait du matin au soir. Les deux aînés avaient six ans et les deux cadets quinze mois environ; les mariages et, ensuite les naissances, s'étaient produits à peu près simultanément dans l'une et l'autre maison.

Les deux mères distinguaient à peine leurs produits dans le tas; et les deux pères confondaient tout à fait. Les huit noms dansaient dans leur tête, se mêlaient sans cesse; et, quand il fallait en appeler un, les hommes souvent en criaient trois avant d'arriver au véritable.

La première des deux demeures, en venant de la station d'eaux de Rolleport, était occupée par les Tuvache, qui avaient trois filles et un garçon; l'autre mesure abritait les Vallin, qui avaient une fille et trois garçons.

Tout cela vivait péniblement de soupe, de pommes de terre et de grand air. À sept heures, le matin, puis à midi, puis à six heures, le soir, les ménagères réunissaient leurs mioches pour donner la pâtée, comme des gardeurs d'oies rassemblent leurs bêtes. Les enfants étaient assis, par rang d'âge, devant la table en bois, vernie par cinquante ans d'usage. Le dernier moutard avait à peine la bouche au niveau de la planche. On posait devant eux l'assiette creuse pleine de pain molli dans l'eau où avaient cuit les pommes de terre, un demi-chou et trois oignons; et toute la lignée mangeait jusqu'à plus faim. La mère empâtait elle-même le petit. Un peu de viande au pot-au-feu, le dimanche, était une fête pour tous; et le père, ce jour-là, s'attardait au repas en répétant : « Je m'y ferais bien tous les jours. »

Par un après-midi du mois d'août, une légère voiture s'arrêta brusquement devant les deux chaumières, et une jeune femme, qui conduisait elle-même, dit au monsieur assis à côté d'elle :

– Oh! regarde, Henri, ce tas d'enfants! Sont-ils jolis, comme ça, à grouiller dans la poussière!

---

1. Guy de MAUPASSANT. *La Maison Tellier et autres contes*, Montréal, Groupe Beauchemin, coll. « Parcours d'une œuvre », 2001, p. 28 à 36. Le texte a été publié en 1883 dans *Les contes de la bécasse*.

L'homme ne répondit rien, accoutumé à ces admirations qui étaient une douleur et presque un reproche pour lui.

La jeune femme reprit :

30 – Il faut que je les embrasse! Oh! comme je voudrais en avoir un, celui-là, le tout petit!

Et, sautant de la voiture, elle courut aux enfants, prit un des deux derniers, celui des Tuvache, et, l'enlevant dans ses bras, elle le baisa passionnément sur ses joues sales, sur ses cheveux blonds frisés et pommadés de terre, sur ses menottes qu'il agitait pour se débarrasser des caresses ennuyeuses.

35 Puis elle remonta dans sa voiture et partit au grand trot. Mais elle revint la semaine suivante, s'assit elle-même par terre, prit le moutard dans ses bras, le bourra de gâteaux, donna des bonbons à tous les autres; et joua avec eux comme une gamine, tandis que son mari attendait patiemment dans sa frêle voiture.

40 Elle revint encore, fit connaissance avec les parents, reparut tous les jours, les poches pleines de friandises et de sous.

Elle s'appelait M<sup>me</sup> Henri d'Hubières.

Un matin, en arrivant, son mari descendit avec elle; et, sans s'arrêter aux mioches, qui la connaissaient bien maintenant, elle pénétra dans la demeure des paysans.

45 Ils étaient là, en train de fendre du bois pour la soupe; ils se redressèrent tout surpris, donnèrent des chaises et attendirent. Alors la jeune femme, d'une voix entrecoupée, tremblante, commença :

– Mes braves gens, je viens vous trouver parce que je voudrais bien... je voudrais bien emmener avec moi votre... votre petit garçon...

Les campagnards, stupéfaits et sans idée, ne répondirent pas.

50 Elle reprit haleine et continua.

– Nous n'avons pas d'enfants; nous sommes seuls, mon mari et moi... Nous le garderions... voulez-vous?

La paysanne commençait à comprendre. Elle demanda :

– Vous voulez nous prend'e Charlot? Ah ben non, pour sûr.

55 Alors M. d'Hubières intervint :

– Ma femme s'est mal expliquée. Nous voulons l'adopter, mais il reviendra vous voir. S'il tourne bien, comme tout porte à le croire, il sera notre héritier. Si nous avons, par hasard, des enfants, il partagerait également avec eux. Mais s'il ne répondait pas à nos soins, nous lui donnerions, à sa majorité, une somme de vingt mille francs, qui sera immédiatement déposée en son nom chez un notaire. Et, comme on a aussi pensé à vous, on vous servira jusqu'à votre mort une rente de cent francs par mois. Avez-vous bien compris?

La fermière s'était levée, toute furieuse.

– Vous voulez que j' vous vendions Charlot? Ah! mais non; c'est pas des choses qu'on d'mande à une mère, ça! Ah! mais non! Ce s'rait une abomination.

65 L'homme ne disait rien, grave et réfléchi; mais il approuvait sa femme d'un mouvement continu de la tête.

M<sup>me</sup> d'Hubières, éperdue, se mit à pleurer, et, se tournant vers son mari, avec une voix pleine de sanglots, une voix d'enfant dont tous les désirs ordinaires sont satisfaits, elle balbutia :

– Ils ne veulent pas, Henri, ils ne veulent pas!

70 Alors ils firent une dernière tentative.

– Mais, mes amis, songez à l'avenir de votre enfant, à son bonheur, à...

La paysanne, exaspérée, lui coupa la parole :

– C'est tout vu, c'est tout entendu, c'est tout réfléchi... Allez-vous-en, et pi, que j' vous revoie point par ici. C'est i permis d' vouloir prendre un éfant comme ça!

75 Alors, M<sup>me</sup> d'Hubières, en sortant, s'avisait qu'ils étaient deux tout petits, et elle demanda à travers ses larmes, avec une ténacité de femme volontaire et gâtée, qui ne veut jamais attendre :

– Mais l'autre petit n'est pas à vous?

Le père Tuvache répondit :

– Non, c'est aux voisins; vous pouvez y aller si vous voulez.

80 Et il rentra dans sa maison, où retentissait la voix indignée de sa femme.

Les Vallin étaient à table, en train de manger avec lenteur des tranches de pain qu'ils frot-

taient parcimonieusement avec un peu de beurre piqué au couteau, dans une assiette entre eux deux.

M. d'Hubières recommença ses propositions, mais avec plus d'insinuations, de précautions  
85 oratoires, d'astuce.

Les deux ruraux hochaient la tête en signe de refus; mais quand ils apprirent qu'ils auraient cent francs par mois, ils se considérèrent, se consultant de l'œil, très ébranlés.

Ils gardèrent longtemps le silence, torturés, hésitants. La femme enfin demanda :

– Qué qu' t' en dis, l'homme?

90 Il prononça d'un ton sentencieux :

– J' dis qu' c'est point méprisable.

Alors M<sup>me</sup> d'Hubières, qui tremblait d'angoisse, leur parla de l'avenir du petit, de son bonheur, et de tout l'argent qu'il pourrait leur donner plus tard.

Le paysan demanda :

95 – C'te rente de douze cents francs, ce s'ra promis d'avant l' notaire?

M. d'Hubières répondit :

– Mais certainement, dès demain.

La fermière, qui méditait, reprit :

100 – Cent francs par mois, c'est point suffisant pour nous priver du p'tit; ça travaillera dans quéqu'z' ans ct' éfant; i nous faut cent vingt francs.

M<sup>me</sup> d'Hubières, trépignant d'impatience, les accorda tout de suite; et, comme elle voulait enlever l'enfant, elle donna cent francs en cadeau pendant que son mari faisait un écrit. Le maire et un voisin, appelés aussitôt, servirent de témoins complaisants.

105 Et la jeune femme, radieuse, emporta le marmot hurlant, comme on emporte un bibelot désiré d'un magasin.

Les Tuvache, sur leur porte, le regardaient partir, muets, sévères, regrettant peut-être leur refus.

On n'entendit plus du tout parler du petit Jean Vallin. Les parents, chaque mois, allaient toucher leurs cent vingt francs chez le notaire; et ils étaient fâchés avec leurs voisins parce  
110 que la mère Tuvache les agonisait d'ignominies, répétant sans cesse de porte en porte qu'il fallait être dénaturé pour vendre son enfant, que c'était une horreur, une saleté, une corromperie.

Et parfois elle prenait en ses bras son Charlot avec ostentation, lui criant, comme s'il eût compris :

115 – J' t'ai pas vendu, mé, j' t'ai pas vendu, mon p'tiot. J' vends pas m's éfants, mé. J' sieus pas riche, mais vends pas m's éfants.

Et, pendant des années et encore des années, ce fut ainsi chaque jour des allusions grossières étaient vociférées devant la porte, de façon à entrer dans la maison voisine. La mère Tuvache avait fini par se croire supérieure à toute la contrée parce qu'elle n'avait pas vendu  
120 Charlot. Et ceux qui parlaient d'elle disaient :

– J' sais ben que c'était engageant<sup>2</sup>, c'est égal, elle s'a conduite comme une bonne mère.

On la citait; et Charlot, qui prenait dix-huit ans, élevé dans cette idée qu'on lui répétait sans répit, se jugeait lui-même supérieur à ses camarades, parce qu'on ne l'avait pas vendu.

Les Vallin vivotaient à leur aise, grâce à la pension. La fureur inapaisable des Tuvache, restés  
125 misérables, venait de là.

[... Charlot] prenait vingt et un ans, quand, un matin, une brillante voiture s'arrêta devant les deux chaumières. Un jeune monsieur, avec une chaîne de montre en or, descendit, donnant la main à une vieille dame en cheveux blancs. La vieille dame lui dit :

– C'est là, mon enfant, à la seconde maison.

130 Et il entra comme chez lui dans la mesure des Vallin.

La vieille mère lavait ses tabliers; le père, infirme, sommeillait près de l'âtre. Tous deux levèrent la tête, et le jeune homme dit :

– Bonjour, papa; bonjour, maman.

Ils se dressèrent, effarés. La paysanne laissa tomber d'émoi son savon dans son eau et balbutia :

135 – C'est-i té, m'n éfant? C'est-i té, m'n éfant?

---

2. engageant : tentant.

Il la prit dans ses bras et l'embrassa, en répétant : – « Bonjour, maman! », tandis que le vieux, tout tremblant, disait, de son ton calme qu'il ne perdait jamais : « Te v'là-t'i revenu, Jean? », comme s'il l'avait vu un mois auparavant.

Et, quand ils se furent reconnus, les parents voulurent tout de suite sortir le fieu dans le  
140 pays pour le montrer. On le conduisit chez le maire, chez l'adjoint, chez le curé, chez l'ins-  
tituteur.

Charlot, debout sur le seuil de sa chaumière, le regardait passer.

Le soir, au souper, il dit aux vieux :

– Faut-i qu' vous ayez été sots pour laisser prendre le p'tit aux Vallin!

145 Sa mère répondit obstinément :

– J' voulions point vendre not' éfant!

Le père ne disait rien.

Le fils reprit :

– C'est-i pas malheureux d'être sacrifié comme ça!

150 Alors le père Tuvache articula d'un ton coléreux :

– Vas-tu pas nous r'procher d' t'avoir gardé?

Et le jeune homme, brutalement :

– Oui, j'vous le r'proche, que vous n'êtes que des niants<sup>3</sup>. Des parents comme vous, ça fait l'  
malheur des éfants. Qu' vous mériteriez que j' vous quitte.

155 La bonne femme pleurait dans son assiette. Elle gémit tout en avalant des cuillerées de  
soupe dont elle répandait la moitié :

– Tuez-vous donc pour élever d's éfants!

Alors le gars, rudement :

– J'aimerais mieux n'être point né que d'être c' que j' suis. Quand j'ai vu l'autre, tantôt, mon  
160 sang n'a fait qu'un tour. Je m' suis dit : v' là c' que j' serais maintenant!

Il se leva.

– Tenez, j' sens bien que je ferai mieux de n' pas rester ici, parce que j'vous le reprocherais du matin au soir, et que j'vous ferais une vie d' misère. Ça, voyez-vous, j' vous l' pardonnerai jamais!

165 Les deux vieux se taisaient, atterrés, larmoyants.

Il reprit :

– Non, c't' idée-là, ce serait trop dur. J'aime mieux m'en aller chercher ma vie aut' part! Il

ouvrit la porte. Un bruit de voix entra. Les Vallin festoyaient avec l'enfant revenu. Alors

Charlot tapa du pied, et, se tournant vers ses parents, cria :

170 – Manants, va!

Et il disparut dans la nuit.